

Focus

Terres catholiques et protestantes

Les institutions catholiques ne possèdent que très peu de terres agricoles en Alsace et en Moselle. Mais côté protestant, le chapitre de Saint Thomas a hérité d'un vaste patrimoine.



© Pixabay.com/wobogre

Le chapitre protestant de Saint-Thomas est le plus gros propriétaire de terres agricoles du Bas-Rhin avec un total de 1650 hectares répartis sur 150 communes, principalement dans le Kochersberg. La fondation Saint-Thomas, à laquelle le chapitre appartient aujourd'hui, loue ses parcelles en contrepartie d'un loyer annuel à 670 exploitants agricoles. Ces fermages lui ont rapporté en 2017 près de 340 000 euros, qui servent à financer ses œuvres sociales en faveur des étudiants. Côté catholique, la fondation de l'œuvre Notre-Dame issue historiquement du chapitre de Notre-Dame est depuis déjà longtemps une institution publique gérée par la Ville de Strasbourg. Ses nombreuses terres et forêts, louées en ferme, servent à financer l'entretien et la rénovation de la cathédrale.

« *La Fondation Saint-Thomas ne fait aucune spéculation sur ses terres et cherche à les préserver* », insiste son directeur Marc Urban. Extensions de zones industrielles et artisanales, création de pistes cyclables, promotion immobilière... Il est cependant fréquent que les collectivités publiques préemptent ces terres. Prochainement, la fondation pourrait perdre une partie de son patrimoine au bénéfice du projet autoroutier de Grand contournement ouest de Strasbourg : une partie de ses terres du Kochersberg pourrait faire

l'objet d'une déclaration d'utilité publique, à moins que Vinci et elle ne trouvent un accord à l'amiable avant cela.

Dans un contexte de forte tension foncière, la Fondation protestante a mis en place une commission pour attribuer les terres libérées par la fin d'activité d'un locataire.

« Aujourd'hui, c'est presque un acte politique de réattribuer des terres », confie Marc Urban.

Un collège de quatre personnes se concertent donc avant toute décision, en suivant plusieurs critères. Il essaie de privilégier notamment les jeunes agriculteurs qui s'installent mais aussi ceux qui ont un projet compatible avec le développement durable.

Claire Gandanger